

Strasbourg, 5 décembre 2022

EPAS(2022)58rev

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

**Réunion annuelle du Pool d'experts internationaux
sur la sécurité dans le sport**

Mardi 6 décembre 2022

9h00-13h10 et 14h30-17h00

Réunion hybride

Palais de l'Europe, salle 9

En ligne sur la plateforme KUDO

Note conceptuelle et programme

Contexte

La [Charte européenne du sport révisée \(CES\)](#) invite les États membres du Conseil de l'Europe à veiller à ce que chacun ait la possibilité de faire du sport dans un environnement sûr, sécurisé et sain. L'article 8 de la CES engage les parties prenantes à *protéger toutes les personnes, notamment les jeunes, contre la violence, le harcèlement et les abus, assurer la sûreté et la sécurité des personnes, et favoriser le respect et la protection des droits de l'homme internationalement reconnus, y compris les droits sociaux.*

Le Pool d'experts internationaux sur la sécurité dans le sport a été créé dans le cadre du projet conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe « [Protection des enfants dans le sport](#) » (CSiS) pour contribuer aux travaux sur les questions de sécurité dans le sport. Ce Pool d'experts est le point d'entrée vers une source unique d'expertise multidisciplinaire couvrant toutes les formes de violence et d'abus contre les enfants dans le sport. Il offre en outre des possibilités d'apprentissage par les pairs, de renforcement des capacités et de facilitation des échanges parmi celles et ceux qui contribuent à combattre et prévenir la violence et les abus dans le sport. Une fois le projet CSiS achevé, en juin 2022, pour que ses effets se perpétuent et qu'il reste pleinement pertinent, l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe a soutenu la poursuite des travaux du Pool en le reliant à un autre projet novateur du Conseil de l'Europe : « Donnons de la voix » (Start to Talk).

Conformément à la mission du Pool d'experts internationaux sur la sécurité dans le sport, ses membres sont invités à participer à la réunion annuelle pour échanger sur leur programme de travail, qui est actualisé tous les ans, et pour apporter un éclairage sur les activités de l'APES et mettre en commun leur expérience et leur réseau.

Vu l'intérêt exprimé par les membres du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES pour les activités du Pool d'experts, les membres de ce dernier ont été invités à participer à la séance de l'après-midi de la réunion annuelle.

Objectifs de la réunion

Objectifs de la session du matin tenue à huis clos :

- Examiner les objectifs du Pool d'experts et définir les priorités de ses travaux pour 2023 et 2024, notamment les livrables spécifiques ;
- Définir le programme de travail du Pool d'experts pour 2023 et 2024 ;
- Échanger des informations sur les activités liées à la sécurité dans le sport :
 - o éléments nouveaux concernant les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la sécurité dans le sport ;
 - o éléments nouveaux concernant les activités des membres du Pool ;
- Présenter le modèle d'activités annuelles (à soumettre avant le 31 janvier 2023) ;
- Examiner ensemble des aspects importants des procédures et du fonctionnement du Pool.

Objectifs de la session de l'après-midi, qui réunira un plus large public :

- Examiner ensemble un modèle de participation des enfants à l'élaboration d'une feuille de route sur la mise en œuvre des politiques de protection de l'enfance.

Préparation de la réunion

Les membres du Pool sont invités à réfléchir aux points suivants :

Séance du matin :

- Quels devraient être les objectifs du Pool d'experts ?
- Quel(s) type(s) de livrable(s) devrai(en)t être préparé(s) par le Pool d'experts ?
- Quelle serait votre contribution à la préparation de ce(s) livrable(s) ?
- Présenter les éléments nouveaux concernant vos activités dans le domaine de la sécurité dans le sport au cours du dernier semestre de 2022 et présenter les événements à venir en 2023 qui pourraient intéresser d'autres experts. Veuillez limiter votre intervention à **une minute maximum. Si vous souhaitez faire part de l'évolution récente de vos activités dans le domaine, veuillez en informer le secrétariat de l'APES.**

Séance de l'après-midi :

- Quels sont les risques/bénéfices de la participation des enfants à l'élaboration des politiques de protection de l'enfance dans le domaine du sport ?
- Comment faire en sorte que les points de vue des enfants soient entendus au cours des différents processus de l'élaboration des politiques ?
- Que pouvons-nous faire pour aider les organisations sportives à bien prendre en compte les points de vue des enfants ?

Si vous souhaitez intervenir et exprimer vos points de vue sur ces questions pendant la séance de l'après-midi, veuillez en informer le secrétariat de l'APES.

Modalités pratiques

La réunion aura lieu en salle 9 du Palais de l'Europe, Avenue de l'Europe, Strasbourg. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour l'identification et l'accès sécurisé au bâtiment et avoir votre passeport ou carte d'identité, que vous devrez présenter à l'entrée des locaux du Conseil de l'Europe. Celles et ceux qui ne pourront pas être physiquement présents auront la possibilité de participer à la réunion à distance via la plateforme en ligne Kudo.

Les langues de travail seront l'anglais et le français, avec interprétation simultanée.

Programme

La réunion sera co-animée par Sophie Kwasny Chef de la Division Sport et Secrétaire exécutive de l'APES, Francine Raveney, Secrétaire exécutive adjointe de l'APES, et Elena Casero, Chargée de projet senior

	SÉANCE DU MATIN (séance technique – membres du Pool seulement)	
1.	Message de bienvenue <i>Sophie Kwasny, Cheffe de la Division Sport, Conseil de l'Europe</i> <i>Óskar Þór Ármannsson, Conseiller senior, Ministère de l'Education et de l'Enfance de l'Islande</i>	9h00 - 9h10
2.	Adoption de l'ordre du jour <i>EPAS(2022)58</i>	9h10 - 9h15
3.	Travaux du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour la protection dans le sport <ul style="list-style-type: none"> • Donnons de la voix (Start to Talk) <i>Elena Casero, Chargée de projet senior, Accord partiel élargi sur le sport, Conseil de l'Europe</i>	9h15 - 9h25
4.	Présentation, Conseillers Communication, Islande <ul style="list-style-type: none"> • Les conseillers en communication pour le sport et la jeunesse en Islande <i>Sigurbjorg Sigurpálsdóttir et Aron Freyr Kristjánsson, Conseillers en communication – activités sports et jeunesse, Islande</i>	9h25 - 9h40
5.	Tour de table Les membres du Pool présentent brièvement les éléments nouveaux relatifs à leurs activités (1 minute maximum)	9h40 - 10h20
6.	Procédures et fonctionnement du Pool	10h20 - 10h40
	Pause-café	10h40 - 10h55
7.	Session des groupes de travail <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des tâches • Discussion en groupes sur les objectifs, les livrables et le 	10h55 - 12h55

	programme de travail 2023 et 2024 du Pool	
8.	Présentation du modèle d'activités annuelles	12h55 - 13h05
9.	Autre(s) question(s)	13h05 - 13h10
	Pause-déjeuner	13h10 - 14h30
	SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI (format hybride – ouverte)	
10.	MESSAGE DE BIENVENUE <i>Francine Raveney, Secrétaire exécutive adjointe de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe (APES)</i>	14h30 – 14h35
11.	Table ronde : Participation des enfants à l'élaboration des politiques de protection de l'enfance <ul style="list-style-type: none"> • Présentations <i>Laura Lundy, Professeure, Queen University Belfast, Royaume-Uni</i> <i>Melanie Lang, Maître de conférences (chargée de cours), Université Edge Hill, Royaume-Uni</i> <i>José Ignacio Alonso Romero, Responsable de la protection de l'enfance, Athletic Club de Bilbao, Espagne</i> <i>Iris Hugo-Bouvier, Coordinatrice Football et Responsabilité sociale, UEFA</i> <i>Maria Asensio Velasco et Anna Bracco, Division des droits des enfants, Conseil de l'Europe</i> • Table ronde : Les participants sont invités à exposer leurs points de vue sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Quels sont les risques/bénéfices de la participation des enfants à l'élaboration des politiques de protection de l'enfance dans le domaine du sport ? ○ Comment faire en sorte que les points de vue des enfants soient entendus dans les différents processus de l'élaboration des politiques ? ○ Que pouvons-nous faire pour aider les organisations sportives à bien prendre en compte les points de vue des enfants ? 	14h35 - 16h45 (pause de 15 min incluse)
12.	Conclusion	16h45 - 17h00